

The background is dark blue with several diagonal lines and geometric shapes. A red line is in the top left, a light blue line is in the top right. A yellow triangle is on the left side, and a red triangle is on the right side. A light blue triangle is at the bottom. A white line is on the left side, and a yellow line is on the right side.

ÉLECTIONS RÉGIONALES 2021

la vie associative,
une richesse régionale

LES RÉGIONS, PARTENAIRES DES ASSOCIATIONS

LA FORCE ASSOCIATIVE VISIBLE EN PAYS DE LA LOIRE

- 89 000 associations maillent notre territoire ligérien
- 700 000 bénévoles
- Près de 130 000 salarié.e.s
- 67% des Français.e.s accordent une confiance dans les associations comme acteur de la démocratie

LE FINANCEMENT DES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES PAR LES RÉGIONS

Les régions représentent 4% des ressources associatives. Loin d'être négligeables, ces financements enregistrent la plus forte progression parmi les collectivités territoriales depuis plusieurs années (+24,6% entre 2011 et 2017).

Part des financements associatifs dans les régions : 4,4 Milliards d'euros, fléchés à 97% vers les associations employeuses, et principalement sur les secteurs :

- Education, formation, insertion (38%)
- Humanitaire, santé, social (25%)
- Culture (16%)

ENSEMBLE FACE À LA CRISE #COVID19

Les associations durement touchées par la crise

- 86% des associations ont été obligées d'annuler un ou plusieurs événements
- 1 association sur 3 a placé la totalité de ses salarié.e.s en chômage partiel (au 15 juin 2020)
- 42% des associations employeuses enregistrent une perte de revenus d'activité significatifs
- 57% des associations ont dû revoir leur mode de fonctionnement

Un fort besoin exprimé de soutien régional

- 40% des associations qui ont besoin de soutien ont l'intention de se tourner vers les aides régionales



Zoom sur les têtes de réseaux associatives régionales

50% des associations sont fédérées

En sus des associations ayant une activité régionale, les régions abritent souvent des associations dites « têtes de réseau » qui fédèrent d'autres associations sous forme de coordination, fédération, ou même de collectif.

Elles jouent un rôle de représentation des associations en portant leur parole collective, elles accompagnent leurs associations membres ou encore constituent un centre de ressources pour elles.

Les têtes de réseaux sont essentielles dans le maillage du tissu associatif et constituent des interlocuteurs privilégiés pour les élus régionaux.

LES ASSOCIATIONS, BOOSTER DES RÉGIONS

ELLES SONT 80% DES STRUCTURES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'économie sociale et solidaire (ESS) est incontournable dans l'économie régionale. Avec 13% de l'emploi total ligérien, les associations représentent 84% des entreprises de l'ESS en Pays de la Loire, avec un poids économique conséquent contribuant l'échelle nationale à plus de 3% du PIB national.

Elles représentent la principale force de frappe de l'économie sociale et solidaire.

ELLES SONT DES EMPLOYEUSES D'UTILITÉ CITOYENNE

Avec 1,8 millions de salarié.e.s réparti.e.s dans toutes les régions, les associations figurent, dans certaines d'entre elles, dans le palmarès des employeurs régionaux.

La région Pays de la Loire est la 8^e région de France en nombre d'emplois associatifs. Ces derniers résistent mieux à la crise parce qu'ils sont non délocalisables. Les associations participent à la création et au maintien d'emplois de qualité et durables, avec des personnels qualifiés et disposant d'une véritable expertise. Sur certains territoires la part de l'emploi associatif peut monter jusqu'à 20% de l'emploi privé (pour une moyenne de 10% au niveau national).

Elles sont également mobilisées pour accompagner les publics éloignés de l'emploi. **Le secteur associatif a toujours été un acteur phare des politiques publiques de l'emploi.** Au-delà du secteur de l'insertion majoritairement porté par des associations, c'est l'ensemble du champ associatif qui se mobilise pour former et accompagner vers l'emploi.

ELLES SONT ACTRICES DE L'INNOVATION SOCIALE ET DES SERVICES AUX CITOYENS

Les associations sont les premières productrices d'innovation sociale au travers de leurs projets, de leur façon de faire collectif, ou encore de leurs modes d'actions, répondant souvent d'une nouvelle façon à un problème ou un enjeu émergent.

Elles sont le laboratoire permanent de l'innovation sociale.

Très impliquées auprès citoyen.ne.s et forces de proposition, elles prennent en charge une partie des services publics garantissant leur non-délocalisation, leur accessibilité à tous et prévenant leur marchandisation.

Elles sont des partenaires connues et éprouvées des pouvoirs publics.

ELLES SONT DES LIEUX D'ENGAGEMENT ET DE CITOYENNETÉ

Les associations favorisent le dialogue entre les citoyen.ne.s et les pouvoirs publics, permettant une plus grande pertinence et une meilleure efficacité de l'action publique et facilitant le travail des institutions publiques.

Elles œuvrent au quotidien pour une plus grande cohésion sociale, favorisant le lien entre les générations. **Elles sont des lieux d'appropriation et de transmission des valeurs citoyennes.**

Elles contribuent à plus de démocratie et de solidarité et elles participent au développement de la qualité de vie sur les territoires.



14 ENGAGEMENTS RÉGIONAUX EN FAVEUR DE LA VIE ASSOCIATIVE

1

Renforcer le dialogue avec les associations au niveau régional à travers la co-construction avec le Mouvement associatif des Pays de la Loire d'une conférence territoriale vie associative, concertée avec l'Etat, tous les 2 ou 3 ans réunissant largement les acteurs associatifs ligériens et leurs partenaires publics dans les territoires permettant de réaliser un diagnostic partagé et de travailler une feuille de route commune.

2

Structurer le partenariat entre associations ligériennes et pouvoirs publics à travers, le cas échéant, la signature d'une Charte des Engagements Réciproques associant l'Etat en Région, le Conseil Régional & Le Mouvement associatif des Pays de la Loire, et le suivi des engagements avec des indicateurs à travers la tenue régulière d'un comité de suivi.

→ Bonne pratique

Le Mouvement associatif a publié un guide des subventions aux associations [Télécharger ici](#).



3

Structurer l'accompagnement des associations à travers un renforcement du soutien aux têtes de réseaux associatives régionales (coordination, fédération, collectif etc.) et une participation à la dynamique de structuration des points d'appui à la vie associative locale.

4

Diffuser au sein des services juridiques du Conseil régional tous les outils d'une bonne contractualisation avec les associations ligériennes privilégiant notamment la subvention et la signature de convention pluriannuelle d'objectifs plutôt que la multiplication des appels à projets.

5

Harmoniser les outils relatifs aux demandes de subventions pour les associations à travers la mise en place du dossier unique de subvention.

6

Disposer d'une place dédiée au Mouvement associatif des Pays de la Loire au CESER afin de nourrir la politique associative du Conseil Régional.

7

Impliquer le Mouvement associatif des Pays de la Loire dans l'analyse des financements octroyés à la vie associative en lien avec le ou la Vice-président.e en charge de la vie associative et la commission vie associative du Conseil Régional.

8

Soutenir l'engagement bénévole à travers l'abondement du Fonds de Développement de la Vie Associative pour encourager la formation des bénévoles, permettant de soutenir notamment les projets collectifs favorisant l'accès à la formation.

9

Associer le Mouvement associatif des Pays de la Loire au suivi des indicateurs opérationnels de la fondation régionale du bénévolat.

→ Bonne pratique

En 2016, les associations ont été impliquée dans l'écriture puis le suivi du Schéma Régional Du Tourisme et des Loisirs (SRDTL).

10

Aider financièrement les associations en difficulté à travers la création d'un fonds de soutien dédié.

11

Associer le Mouvement associatif des Pays de la Loire et ses membres dans le cadre des différents schémas régionaux ayant vocation à soutenir le développement du territoire (ex : SRADDET, SRDEII etc.), mais également dans le cadre de la déclinaison en région de la nouvelle programmation des fonds structurels européens.

12

Renforcer la dynamique ligérienne existante en créant une cellule d'observation de la vie associative régionale, en lien avec acteurs associatifs, permettant de disposer de données relatives à l'économie associative, l'emploi, l'engagement, la coopération entre associations etc.

13

Soutenir l'emploi associatif en favorisant la mise en place d'aide à l'emploi associatif au niveau régional, en soutenant les initiatives de mutualisation à l'instar des groupements d'employeurs associatifs, et en abondant le dispositif local d'accompagnement.

14

Accompagner la mutation numérique des associations au travers de la mise en place d'un fonds d'investissement pour des équipements numériques et le soutien à la structuration d'un réseau d'accompagnateurs associatifs.

→ Bonne pratique Covid

En 2020, pour gérer les impacts de la crise sur les associations un dialogue Région Pays de la Loire / Etat / Mouvement associatif et têtes de réseaux a été initié. Cette initiative mérite d'être renforcée.



→ UNE ASSOCIATION, C'EST :



- un acteur qui ne poursuit pas un but lucratif
- une gouvernance collective, bénévole et désintéressée
- la garantie d'un service non délocalisable
- une accessibilité en termes de prix et de public
- une volonté de faire vivre les territoires
- un partenaire connu et éprouvé des pouvoirs publics
- des actions d'utilité citoyenne pour une société plus juste, plus durable et plus humaine

ALLER PLUS LOIN

Le kit asso de l'élu.e

→ lemouvementassociatif.org/le-kit-asso-de-l-elu-e

Associations et collectivités : agir et réagir face à la crise

→ lemouvementassociatif-aura.org/parteneriat-face-a-la-crise

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF DES PAYS DE LA LOIRE

Le Mouvement associatif Pays de la Loire est l'instance de représentation du mouvement associatif organisé. Il est composé de 11 coordinations associatives regroupant les secteurs de l'éducation populaire, de la culture, du sanitaire et social, de la famille, du sport, de l'environnement, du tourisme social etc., et rassemble environ 70% du tissu associatif régional.

Nos organisations membres

